

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds – 2018
Pour le semestre clos le 30 juin 2018



Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds renferme les faits saillants financiers, mais non les états financiers semestriels complets de Next Edge Bio-Tech Plus Fund (le «Fonds»). Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers semestriels gratuitement, sur demande, en nous appelant au 416 775-3600 ou au numéro sans frais 1 877 860-1080, en nous écrivant à Next Edge Capital Corp., 1, Toronto Street, bureau 200, Toronto (Ontario) M5C 2V6, Canada, ou en visitant notre site Web à l'adresse www.nextedgecapital.com ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Certaines parties du présent rapport, y compris, mais sans s'y limiter, les rubriques «Résultats d'exploitation» et «Événements récents», peuvent renfermer des énoncés prospectifs à l'égard de Next Edge Bio-Tech Plus Fund (le «Fonds»), notamment ses stratégies, ses risques, son rendement et sa situation financière prévus. Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, qui traitent d'activités, d'événements ou de faits nouveaux que Next Edge Capital Corp. (le «gestionnaire») croit, prévoit, ou anticipe qu'ils vont ou pourraient se produire à l'avenir (y compris, sans s'y limiter, les énoncés relatifs aux rendements ciblés, aux projections, aux prévisions, aux déclarations et aux projets et objectifs futurs du Fonds) sont des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs reflètent les attentes, hypothèses ou opinions actuelles du gestionnaire qui sont fondées sur les renseignements actuellement à la disposition du Fonds.

Les énoncés prospectifs comportent de nombreux risques et de nombreuses incertitudes pouvant faire en sorte que les résultats réels du Fonds diffèrent de façon significative de ceux dont il est question dans les énoncés prospectifs. De plus, même si ces résultats se concrétisent en tout ou en partie, rien ne garantit qu'ils auront les conséquences ou effets escomptés sur le Fonds.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes actuelles comprennent, entre autres, les fluctuations des marchés des capitaux et des marchés des marchandises internationaux, les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt, l'illiquidité des placements en portefeuille, la disponibilité réduite de levier financier, le défaut de paiement des contreparties, les risques particuliers liés aux ventes à découvert et aux placements dans des contrats à terme et autres dérivés, les opérations non intentionnelles, la précision des modèles analytiques, les risques liés à l'évaluation, les limitations visant les rachats, les conséquences fiscales, les modifications aux lois applicables et les autres risques liés à un placement dans des titres, ainsi que les facteurs dont il est fait mention à la rubrique «Facteurs de risque» du prospectus simplifié du Fonds.

Les énoncés prospectifs ne sont valables qu'à la date à laquelle ils sont formulés et, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, le gestionnaire et le Fonds n'ont ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements ou de résultats futurs ou autres. Bien que le gestionnaire soit d'avis que les hypothèses sous-jacentes aux énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés ne sont pas une garantie du rendement futur et, par conséquent, le lecteur ne doit pas y accorder une confiance induite compte tenu de l'incertitude qui les entoure.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds – 30 juin 2018

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Objectif et stratégies de placement

Next Edge Bio-Tech Plus Fund (le «Fonds») est un fonds commun de placement constitué comme une fiducie sous le régime des lois de la province d'Ontario, selon une déclaration de fiducie datée du 1^{er} décembre 2014 signée par Next Edge Capital Corp., à titre de fiduciaire. Le Fonds est divisé en parts de participation («parts»), qui représentent une participation dans le Fonds détenue par des porteurs de parts. Le Fonds compte quatre catégories de parts : les parts de catégorie A, les parts de catégorie A1, les parts de catégorie F et les parts de catégorie F1.

Le Fonds a commencé à investir en fonction de son objectif de placement le 17 février 2015.

Objectif de placement

Ce Fonds vise à procurer une plus-value du capital à court terme et à long terme au moyen de la détention de titres de sociétés canadiennes et américaines de faible et de moyenne capitalisation évoluant dans les secteurs de la biotechnologie et des soins de santé.

Le gestionnaire ne modifiera pas les objectifs de placement du Fonds sans obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts.

Stratégies de placement

Pour tenter d'atteindre l'objectif de placement du Fonds, le gestionnaire de portefeuille a recours aux stratégies de placement suivantes :

- Le portefeuille est composé d'une combinaison de titres de sociétés canadiennes et américaines du domaine biomédical.
- Le Fonds est exposé aux secteurs de la biotechnologie, des produits pharmaceutiques spécialisés, des appareils médicaux, des diagnostics, de la distribution de médicaments, de l'informatique biologique, de l'agriculture et des services de soins de santé.
- Des dérivés sont utilisés à des fins de couverture et pour accroître le rendement.

Les décisions en matière de placement sont prises en :

- ciblant les sociétés qui se trouvent à un stade avancé de développement clinique ou au début du stade de la mise en marché et qui remplissent des critères précis et dont les données ont été soumises à une analyse par des pairs;
- gérant le Fonds conformément à une méthode de gestion des risques dite «barbell» («en haltères»). Cette approche tente de réduire la volatilité globale d'un portefeuille en réduisant davantage les risques liés aux placements dans un secteur précis à l'aide de couvertures sur options à l'égard des indices du secteur de la biotechnologie, et en dénouant ou en couvrant une position précise, dans l'éventualité où l'émetteur en cause est confronté à des risques circonstanciels découlant de facteurs, de données ou de renseignements futurs;
- effectuant des opérations de couverture afin d'atténuer la volatilité d'un secteur traditionnellement volatil.

Le Fonds pourra investir à l'occasion dans des titres libellés dans d'autres devises que le dollar canadien. Le montant représenté par ce type de placement variera, mais il pourrait dépasser 50 % des actifs nets du Fonds au moment de l'achat des titres en cause.

Le Fonds peut investir dans des dérivés ou les utiliser à des fins de couverture ou à d'autres fins, conformément à son objectif de placement et en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Le Fonds peut notamment recourir aux dérivés suivants : des options non négociées en Bourse, des contrats à terme, des contrats à terme standardisés et des swaps.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds – 30 juin 2018

Rapport de la direction sur le rendement du fonds (suite)

Le Fonds pourrait déroger temporairement à ses objectifs de placement fondamentaux. Il investira probablement dans de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie s'il est confronté à des facteurs défavorables, notamment du point de vue du marché ou d'un point de vue économique, politique ou autre.

Le Fonds est géré par Next Edge Capital Corp. (le «gestionnaire»). Le dépositaire, l'agent chargé de la tenue des registres, l'agent des transferts et l'agent d'évaluation du Fonds est RBC Investor & Treasury Services depuis le 9 mai 2016 et Compagnie Trust CIBC Mellon en est le dépositaire. Le siège social du Fonds est situé au 1, Toronto Street, bureau 200, Toronto (Ontario) M5C 2V6, Canada.

Risque

Le Fonds a commencé à investir en fonction de son objectif de placement le 17 février 2015. Depuis le 17 février 2015, un placement dans le Fonds comporte certains facteurs de risque applicables au Fonds, tels qu'ils sont décrits dans son prospectus simplifié. Au cours du semestre clos le 30 juin 2018, aucun changement apporté au Fonds n'a modifié considérablement le degré de risque global associé à un placement dans le Fonds.

Résultats d'exploitation

Au cours du semestre clos le 30 juin 2018, l'actif net du Fonds a augmenté :

Catégorie de parts rachetables	30 juin 2018 Valeur liquidative par part (\$ CA) ¹	31 décembre 2017 Valeur liquidative par part (\$ CA) ¹	Rendement pour le semestre clos le 30 juin 2018 ¹
A ²	10,65	10,21	4,3 %
A1 ³	11,42	10,88	5,0 %
F ³	11,33	10,80	4,9 %
F1 ³	11,76	11,14	5,6 %

1) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables («valeur liquidative» ou «actif net»).

2) La catégorie A a été instaurée le 1^{er} décembre 2014. La première émission des parts de catégorie A à des investisseurs externes a eu lieu le 10 avril 2015.

3) La première émission des parts de catégorie A1, de catégorie F et de catégorie F1 a eu lieu le 21 janvier 2015.

Le Next Edge Bio-Tech Plus Fund a commencé ses opérations en fonction de son objectif de placement le 17 février 2015 dans le but d'offrir aux investisseurs une exposition aux actions de sociétés de biotechnologie à faible et moyenne capitalisation. L'indice de référence est composé à 60 % de l'indice NASDAQ du secteur de la biotechnologie et à 40 % de l'indice plafonné S&P/TSX du secteur des soins de santé. Les deux indices sont fortement pondérés dans des sociétés à grande capitalisation, ce qui n'est pas représentatif des avoirs du Fonds dans des sociétés émergentes à faible et moyenne capitalisation du secteur des soins de santé.

En février 2018, le Fonds a atteint son troisième anniversaire, un jalon important pour le Fonds.

Pour le semestre clos le 30 juin 2018, le Fonds a surclassé l'indice de référence d'un minimum de 182 points de base et d'un maximum de 308 points de base. La catégorie A a augmenté de 4,31 %, la catégorie A1 de 4,96 %, la catégorie F de 4,91 % et la catégorie F1 de 5,57 % par rapport au rendement de l'indice de référence qui a augmenté de 2,49 %.

Les deux trimestres de cette période ont dégagé des rendements bien distincts. Au cours du premier trimestre, le Fonds a nettement surclassé son indice de référence et presque tous les autres secteurs boursiers en raison des couvertures en place pour protéger le portefeuille qui ont isolé le Fonds lorsque le marché dans son ensemble a subi une correction rapide de -10 %. Lorsque le marché s'est redressé au cours du deuxième trimestre, le Fonds a moins

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds – 30 juin 2018

Rapport de la direction sur le rendement du fonds (suite)

bien fait, plusieurs titres clés ayant subi l'incidence d'essais cliniques décevants, ce qui a eu une incidence défavorable sur le rendement du Fonds.

L'inclusion des sociétés de cannabis dans l'indice TSX du secteur des soins de santé en 2017 a continué d'exercer une distorsion positive sur le rendement des véritables sociétés canadiennes de soins de santé. La plupart des titres canadiens du Fonds ont affiché des rendements négatifs au cours des six premiers mois. Les conditions de financement des titres liés au cannabis sont demeurées enthousiasmantes, en revanche, le financement de la recherche clinique menée par les sociétés dans lesquelles le Fonds investit est demeuré difficile, exerçant ainsi une pression à la baisse sur leurs valorisations.

Les placements les plus performants du Fonds sont ceux qui ciblent la thérapie génique, un domaine d'intérêt majeur pour le Fonds. Il représente une métamorphose de la biotechnologie qui rend possible la correction ou la guérison des maladies génétiques. Le meilleur des mondes s'offre à nous, et le Fonds est investi de façon significative dans de telles entreprises révolutionnaires qui modifieront le paysage du traitement tel que nous le connaissons. Les cinq placements les plus performants du Fonds dans le domaine de la thérapie génique par ordre de rendement ont été : REGENXBIO Inc. (RGNX), Sarepta Therapeutics (SRPT), Spark Therapeutics (ONCE), Ultragenyx Pharmaceutical (RARE) et Voyager Therapeutics (VYGR).

Jusqu'à présent, en 2018, le rendement du Fonds n'a pas encore bénéficié de l'acquisition de ses titres. De mai 2016 à mars 2017, sept des titres du Fonds ont été acquis à des primes substantielles, ce qui a profité au Fonds pendant une période qui, par ailleurs, s'est révélée très difficile pour le secteur de la biotechnologie. Le fait que d'autres sociétés biopharmaceutiques aient tendance à acquérir des titres du Fonds indique que le Fonds mise sur des placements dans des sociétés qui ont réussi la plupart des essais cliniques risqués et coûteux, dont on s'attend à ce que leurs revenus augmentent rapidement une fois leurs produits commercialisés, qui sont les meilleures de leur catégorie, ayant obtenu un étiquetage approuvé par la FDA, et qui innovent en matière de produits thérapeutiques.

Bien que la plupart des investisseurs ne s'attendent pas à ce qu'un fonds biotech dont le bêta est élevé les protège davantage que leurs autres placements en actions à faible risque pendant les turbulences du marché, c'est exactement ce que les détenteurs de fonds ont vécu pendant la correction soudaine du marché en février. Le Fonds maintient toujours une couverture pour protéger le portefeuille de telles possibilités, dont les avantages sont apparus au moment où le besoin s'en faisait le plus sentir, le Fonds ayant connu une hausse en février tandis que la plupart des principaux indices ont chuté d'environ 5 %.

Événements récents

En juillet 2018, le secteur de la biotechnologie a connu une rotation défensive en délaissant les sociétés à moyenne capitalisation au profit de sociétés à grande capitalisation. Cette tendance n'était pas imprévisible, c'est pourquoi le Fonds a fait un investissement exceptionnel dans les titres à grande capitalisation de Regeneron (REGN) (à un prix inférieur à 300 \$ par action du fait de son évaluation attrayante, de l'avis du gestionnaire). Par ailleurs, l'éventail d'entreprises de soins de santé canadiennes a continué de se resserrer. Le gestionnaire considère que ce secteur négligé présente également des évaluations attrayantes, aussi a-t-il modifié ses placements en favorisant ces entreprises au détriment des titres américains. Le gestionnaire considère cette mauvaise appréciation de la valeur comme une occasion de renverser les rendements négatifs que les placements ont obtenus jusqu'à présent en 2018.

Le Fonds a adopté la norme comptable IFRS 9, *Instruments financiers*, à la date d'entrée en vigueur, soit le 1^{er} janvier 2018. L'adoption d'IFRS 9 n'a eu aucune incidence sur l'actif net ou sur les résultats du Fonds. L'adoption d'IFRS 9 a également été appliquée de manière rétrospective et n'a entraîné aucun changement pour la période précédente.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds – 30 juin 2018

Rapport de la direction sur le rendement du fonds (suite)

Opérations entre parties liées

Le gestionnaire est responsable des activités quotidiennes du Fonds et offre des services de gestion au Fonds, y compris la commercialisation, la promotion et la distribution des titres du Fonds, des services d'agent des transferts et des services de communication de l'information à l'intention des porteurs de parts et d'autres services aux porteurs de parts. En contrepartie des services de gestion, le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion, cumulés quotidiennement, calculés en fonction de la valeur liquidative moyenne de la catégorie de parts applicable du Fonds. La rémunération du courtier, ou frais de service, le cas échéant, est payée à même les frais de gestion et le gestionnaire n'est pas remboursé pour ces dépenses.

Le total des frais de gestion pour le semestre clos le 30 juin 2018 s'est élevé à 115 692 \$ (29 828 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2017), et les frais à payer au gestionnaire s'établissaient à 17 431 \$ au 30 juin 2018 (8 841 \$ au 31 décembre 2017).

Le Fonds verse trimestriellement au gestionnaire des honoraires de rendement si le pourcentage de profit de la valeur liquidative par part d'une catégorie excède le pourcentage de profit ou de perte de l'indice de référence, pourvu que la valeur liquidative par part soit supérieure à toute valeur précédente sur laquelle des honoraires de rendement ont été versés. Le total des honoraires de rendement pour le semestre clos le 30 juin 2018 s'est élevé à néant (269 097 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2017), et les honoraires à payer au gestionnaire totalisaient néant au 30 juin 2018 (néant au 31 décembre 2017).

Le gestionnaire engage des charges d'exploitation pour le compte du Fonds et est ensuite remboursé par ce dernier.

Le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le «Règlement 81-107») exige de tous les fonds d'investissement dont les titres sont placés dans le public, tels que le Fonds, qu'ils aient un comité d'examen indépendant («CEI»). Par conséquent, le gestionnaire a nommé trois membres indépendants pour siéger au CEI. Le CEI a pour objectif : i) d'examiner et de commenter les politiques et procédures écrites du gestionnaire qui ont trait à la gestion des conflits d'intérêts; ii) d'examiner et, s'il juge pertinent de le faire, d'approuver la décision du gestionnaire au sujet des conflits d'intérêts que le gestionnaire soumet à son approbation; et iii) de s'acquitter de toutes ses autres obligations aux termes des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Pour plus de renseignements sur le CEI, se reporter au prospectus du Fonds. Des jetons de présence sont versés aux membres du CEI en contrepartie de l'exercice de leurs fonctions.

La rémunération totale versée aux membres du comité d'examen indépendant attribuable au Fonds pour le semestre clos le 30 juin 2018 s'est élevée à 9 720 \$ (4 074 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2017). Aux 30 juin 2018 et 31 décembre 2017, aucun montant n'était à payer à l'égard des honoraires du CEI.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds - 30 juin 2018

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des principales données financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds pour le semestre clos le 30 juin 2018, les exercices clos les 31 décembre 2017, 2016 et 2015 et la période du 1^{er} décembre (date de création du Fonds) au 31 décembre 2014.

Catégorie A⁴ - Actif net par part (\$ CA)

Pour les périodes closes les	30 juin 2018 ¹	31 déc. 2017 ¹	31 déc. 2016 ¹	31 déc. 2015 ^{1, 4}	31 déc. 2014 ^{2, 4}
Actif net par part au début de la période	10,21	8,98	9,86	10,00	10,00
(Diminution) augmentation liée à l'exploitation					
Total des produits	0,01	0,04	0,04	0,02	-
Total des charges	(0,47)	(0,78)	(0,64)	(0,80)	-
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,13	0,57	0,45	(0,76)	-
Profits latents pour la période	0,48	1,05	0,66	2,49	-
Total de l'augmentation liée à l'exploitation	0,15	0,88	0,51	0,96	-
Distributions					
Du revenu de placement net (sauf les dividendes)	-	-	-	-	-
Des dividendes	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Total des distributions	-	-	-	-	-
Actif net par part à la fin de la période³	10,65	10,21	8,98	9,86	10,00

Catégorie A1⁵ - Actif net par part (\$ CA)

Pour les périodes closes les	30 juin 2018 ¹	31 déc. 2017 ¹	31 déc. 2016 ¹	31 déc. 2015 ^{2, 5}
Actif net par part au début de la période	10,88	9,61	10,43	10,00
(Diminution) augmentation liée à l'exploitation				
Total des produits	0,04	0,04	0,03	0,02
Total des charges	(1,28)	(1,00)	(0,44)	(0,58)
Profits réalisés pour la période	1,81	0,59	0,25	0,20
(Pertes latentes) profits latents pour la période	(0,02)	1,70	(0,87)	0,78
Total de (la diminution) l'augmentation liée à l'exploitation	0,55	1,33	(1,03)	0,42
Distributions				
Du revenu de placement net (sauf les dividendes)	-	-	-	-
Des dividendes	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-
Total des distributions	-	-	-	-
Actif net par part à la fin de la période³	11,42	10,88	9,61	10,43

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds - 30 juin 2018

Faits saillants financiers (suite)

Catégorie F⁵ - Actif net par part (\$ CA)

Pour les périodes closes les	30 juin 2018 ¹	31 déc. 2017 ¹	31 déc. 2016 ¹	31 déc. 2015 ^{2, 5}
Actif net par part au début de la période	10,80	9,56	10,40	10,00
Augmentation liée à l'exploitation				
Total des produits	-	0,05	0,05	0,02
Total des charges	(0,10)	(0,86)	(0,57)	(0,82)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,22	0,49	0,51	(0,50)
Profits latents pour la période	0,49	0,94	1,39	1,91
Total de l'augmentation liée à l'exploitation	0,61	0,62	1,38	0,62
Distributions				
Du revenu de placement net (sauf les dividendes)	-	-	-	-
Des dividendes	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-
Total des distributions	-	-	-	-
Actif net par part à la fin de la période³	11,33	10,80	9,56	10,40

Catégorie F1⁵ - Actif net par part (\$ CA)

Pour les périodes closes les	30 juin 2018 ¹	31 déc. 2017 ¹	31 déc. 2016 ¹	31 déc. 2015 ^{2, 5}
Actif net par part au début de la période	11,14	9,81	10,54	10,00
(Diminution) augmentation liée à l'exploitation				
Total des produits	0,01	0,04	0,05	0,03
Total des charges	(0,22)	(0,96)	(0,38)	(0,53)
Profits réalisés pour la période	0,78	0,63	0,38	0,04
(Pertes latentes) profits latents pour la période	0,06	1,68	(0,44)	0,80
Total de (la diminution) l'augmentation liée à l'exploitation	0,63	1,39	(0,39)	0,34
Distributions				
Du revenu de placement net (sauf les dividendes)	-	-	-	-
Des dividendes	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-
Total des distributions	-	-	-	-
Actif net par part à la fin de la période³	11,76	11,14	9,81	10,54

1) Ces renseignements proviennent des états financiers non audités du Fonds pour le semestre clos le 30 juin 2018 et des états financiers audités pour les exercices clos les 31 décembre 2017, 2016 et 2015. Les renseignements relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds - 30 juin 2018

Faits saillants financiers (suite)

- 2) Ces renseignements proviennent des états financiers audités du Fonds pour les périodes closes les 31 décembre 2015 et 2014. Les renseignements relatifs aux périodes closes les 31 décembre 2015 et 2014 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.
- 3) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période. Par conséquent, le total de l'actif net au début de la période, de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation et des distributions, le cas échéant, ne sera pas équivalent à l'actif net à la fin de la période.
- 4) La première émission des parts de catégorie A a eu lieu à la date de création du Fonds le 1^{er} décembre 2014, mais le Fonds n'a pas commencé à investir selon son mandat avant le 17 février 2015.
- 5) La première émission des parts de catégorie A1 et de catégorie F1 a eu lieu le 21 janvier 2015. La première émission des parts de catégorie F a eu lieu le 23 janvier 2015.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds - 30 juin 2018

Faits saillants financiers (suite)

Catégorie A⁵ - Ratios et données supplémentaires

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Valeur liquidative totale (en milliers de \$ CA) ¹	6 896	3 741	1 997	705	0,01
Nombre de parts en circulation ¹	647 531	366 482	222 317	71 474	1
Ratio des frais de gestion ²	3,74 %	5,41 %	4,86 %	9,77 %	-
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge ²	3,74 %	9,72 %	4,86 %	9,77 %	-
Ratio des frais d'opération ³	4,07 %	2,63 %	2,07 %	2,22 %	-
Taux de rotation du portefeuille ⁴	164,17 %	244,41 %	173,12 %	148,16 %	-
Valeur liquidative par part (\$ CA)	10,65	10,21	8,98	9,86	10,00

Catégorie A1⁶ - Ratios et données supplémentaires

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Valeur liquidative totale (en milliers de \$ CA) ¹	2 057	2 121	2 246	3 166
Nombre de parts en circulation ¹	180 083	195 048	233 650	303 529
Ratio des frais de gestion ²	2,54 %	6,52 %	3,63 %	4,30 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge ²	2,54 %	11,71 %	3,63 %	4,30 %
Ratio des frais d'opération ³	4,07 %	2,63 %	2,07 %	2,22 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴	164,17 %	244,41 %	173,12 %	148,16 %
Valeur liquidative par part (\$ CA)	11,42	10,88	9,61	10,43

Catégorie F⁶ - Ratios et données supplémentaires

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Valeur liquidative totale (en milliers de \$ CA) ¹	10 689	5 328	2 591	341
Nombre de parts en circulation ¹	943 591	493 279	271 119	32 773
Ratio des frais de gestion ²	2,74 %	5,71 %	3,86 %	7,14 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge ²	2,74 %	10,25 %	3,86 %	7,14 %
Ratio des frais d'opération ³	4,07 %	2,63 %	2,07 %	2,22 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴	164,17 %	244,41 %	173,12 %	148,16 %
Valeur liquidative par part (\$ CA)	11,33	10,80	9,56	10,40

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds - 30 juin 2018

Faits saillants financiers (suite)

Catégorie F1⁶ - Ratios et données supplémentaires

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Valeur liquidative totale (en milliers de \$ CA) ¹	1 876	1 835	1 742	1 254
Nombre de parts en circulation ¹	159 453	164 675	177 567	119 014
Ratio des frais de gestion ²	1,55 %	6,05 %	2,63 %	3,65 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ²	1,55 %	10,88 %	2,63 %	3,65 %
Ratio des frais d'opération ³	4,07 %	2,63 %	2,07 %	2,22 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴	164,17 %	244,41 %	173,12 %	148,16 %
Valeur liquidative par part (\$ CA)	11,76	11,14	9,81	10,54

1) Les données sont aux 30 juin 2018 et aux 31 décembre 2017, 2016, 2015 et 2014.

2) Le ratio des frais de gestion est calculé à partir du total des charges (déduction faite des distributions, des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille) pour la période visée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période. Le ratio des frais de gestion est calculé conformément à la partie 15 du Règlement 81-106.

3) Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire du portefeuille du Fonds gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend la totalité des titres de son portefeuille au moins une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille du Fonds au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds.

5) La première émission des parts de catégorie A a eu lieu à la date de création du Fonds le 1^{er} décembre 2014, mais le Fonds n'a pas commencé à investir selon son mandat avant le 17 février 2015.

6) La première émission des parts de catégorie A1 et de catégorie F1 a eu lieu le 21 janvier 2015. La première émission des parts de catégorie F a eu lieu le 23 janvier 2015.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds - 30 juin 2018

Faits saillants financiers (suite)

Frais de gestion

Pour le semestre clos le 30 juin 2018, en contrepartie des services rendus au Fonds, le gestionnaire avait le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion (les «frais de gestion») à (jusqu'à) un taux annuel de i) 2,25 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie A; ii) 1,00 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie A1; iii) 1,25 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie F; et iv) 0,00 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie F1, calculés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu, majorés des taxes applicables. Le gestionnaire utilise ces frais de gestion aux fins du versement des commissions de vente et de suivi aux courtiers inscrits à la distribution des parts du Fonds, des conseils en placement, ainsi que des frais d'administration relatifs au rôle de gestionnaire, comme les charges indirectes, les salaires, les loyers, les honoraires juridiques et les frais de comptabilité.

Pour le semestre clos le 30 juin 2018, les frais de gestion annuels et la répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion, en pourcentage des frais de gestion, se présentent comme suit :

En pourcentage des frais de gestion			
Catégorie de parts	Taux annuel	Rémunération du courtier	Services d'administration générale, services de conseil en placement et profit
A	2,25 %	44,44 %	55,56 %
A1	1,00 %	100,00 %	0,00 %
F	1,25 %	0,00 %	100,00 %
F1	0,00 %	s. o.	s. o.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds - 30 juin 2018

Rendement passé

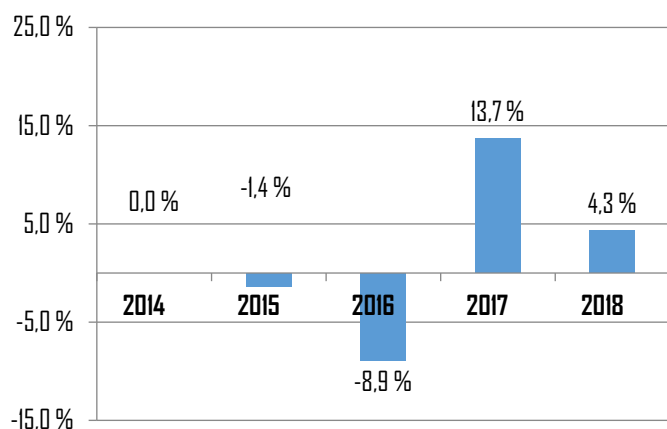
L'information sur le rendement présentée ci-après suppose que toutes les distributions du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des titres additionnels du Fonds. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat et de distribution ou des autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

Le Fonds a été lancé le 1^{er} décembre 2014, mais n'a exercé aucune opération en fonction de ses objectifs de placement avant le 17 février 2015. Pour la période close le 31 décembre 2014, les catégories n'affichaient aucun résultat net, aucune charge ni aucun profit ou perte sur rendement.

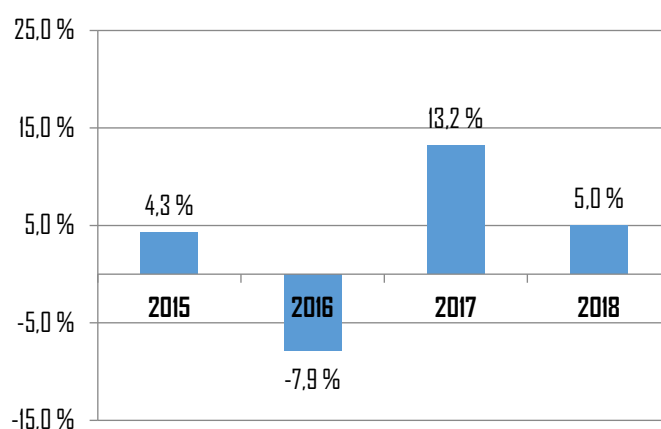
Les rendements présentés sont du 1^{er} décembre 2014 (date de création du Fonds) au 31 décembre 2014, du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 et du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018, le cas échéant.

Rendement annuel^{1, 2}

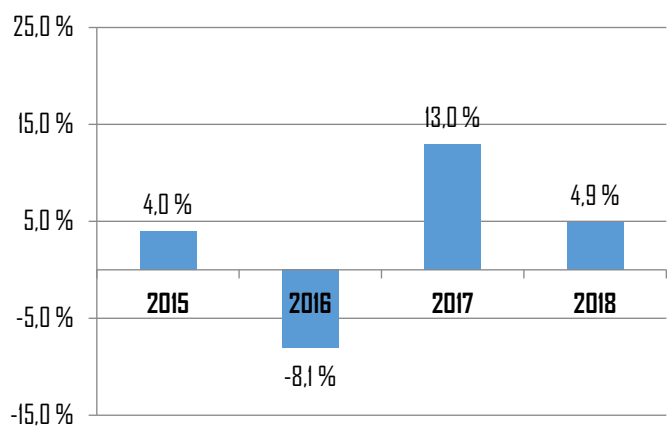
Catégorie A



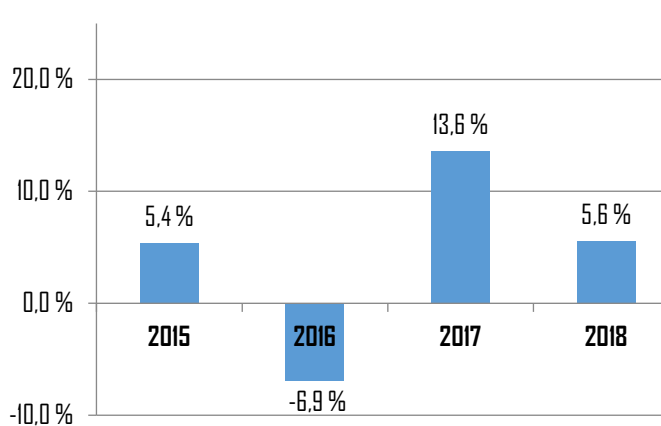
Catégorie A1



Catégorie F



Catégorie F1



1) Les rendements sont pour une partie de l'exercice, soit de la date de création au 31 décembre 2014.

2) Les rendements sont pour une partie de l'exercice, soit de la date de création au 31 décembre 2015.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds - 30 juin 2018

Aperçu du portefeuille

Le tableau qui suit présente la répartition des actifs sous-jacents par catégorie d'actifs ainsi que les 25 principaux titres. Les actifs sous-jacents et la répartition du portefeuille peuvent varier en raison des opérations du portefeuille.

	% de la valeur liquidative
Portefeuille par catégorie d'actifs	30 juin 2018
Actions américaines	52,4 %
Actions canadiennes	26,9 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,6 %
Actions internationales	5,7 %
Options sur actions	2,2 %
Obligations américaines	0,6 %
Options sur indice boursier	0,1 %
Total des placements	98,5 %
Autres actifs (passifs) nets	1,5 %
Valeur liquidative totale	100,0 %

	% de la valeur liquidative
Portefeuille par secteur	30 juin 2018
Biotechnologie	53,5 %
Appareils et logiciels	14,8 %
Produits pharmaceutiques	12,1 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11,7 %
Services et matériel de soins de santé	6,0 %
Options sur indice boursier	0,4 %
Total des placements	98,5 %
Autres actifs (passifs) nets	1,5 %
Valeur liquidative totale	100,0 %

	% de la valeur liquidative
Portefeuille par pays	30 juin 2018
États-Unis	55,2 %
Canada	26,9 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,6 %
Jersey	1,7 %
Suisse	1,5 %
France	1,2 %
Israël	1,2 %
Belgique	0,2 %
Total des placements	98,5 %
Autres actifs (passifs) nets	1,5 %
Valeur liquidative totale	100,0 %

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds - 30 juin 2018

Aperçu du portefeuille (suite)

25 principales positions acheteur

Émetteur	% de la valeur liquidative
Neurocrine Biosciences Inc.	3,36 %
REGENXBIO Inc.	2,85 %
Extendicare Inc.	2,76 %
Microbix Biosystems Inc.	2,67 %
Regeneron Pharmaceuticals Inc.	2,53 %
Sarepta Therapeutics Inc.	2,51 %
Synergy Pharmaceuticals Inc.	2,50 %
Cipher Pharmaceuticals Inc.	2,44 %
Incyte Corp.	2,38 %
Spark Therapeutics Inc.	2,38 %
Ultragenyx Pharmaceutical Inc.	2,26 %
MRI Interventions Inc.	2,23 %
Ionis Pharmaceuticals Inc.	2,14 %
Sage Therapeutics Inc.	2,11 %
Portola Pharmaceuticals Inc.	2,08 %
Voyager Therapeutics Inc.	2,03 %
Applied Genetic Technologies Corp.	2,01 %
FibroGen Inc.	1,91 %
Collegium Pharmaceutical Inc.	1,90 %
Paratek Pharmaceuticals Inc.	1,81 %
Intra-Cellular Therapies Inc.	1,78 %
Neurotrope Inc.	1,78 %
TESARO Inc.	1,77 %
Tocagen Inc.	1,77 %
Novocure Ltd.	1,72 %

25 principales positions vendeur¹

Émetteur	% de la valeur liquidative
Regenxbio Inc.	(0,12) %
Fibrogen Inc.	(0,05) %
Ultragenyx Pharmaceutical	(0,04) %
Sarepta Therapeutics	(0,03) %
Neurocrine Biosciences Inc.	(0,02) %
Novocure Ltd.	(0,02) %
Spark Therapeutics Inc.	(0,02) %

Valeur liquidative de Next Edge Bio-Tech Plus Fund au 30 juin 2018

21 517 363 \$ CA

1) Comprennent toutes les positions vendeur du Fonds au 30 juin 2018.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds - 30 juin 2018

Renseignements généraux

GESTIONNAIRE ET PRINCIPAL DISTRIBUTEUR

Next Edge Capital Corp.
1, Toronto Street, bureau 200
Toronto (Ontario) M5C 2V6

Téléphone : 416 775-3600
Télécopieur : 416 775-3601
Sans frais : 1 877 860-1080

www.nextedgecapital.com

DÉPOSITAIRE, AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES, AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT D'ÉVALUATION

RBC Investor & Treasury Services
155, Wellington Street West
Toronto (Ontario) M5V 3H6

www.rbcits.com

COURTIER

BMO Marchés des capitaux - Services de courtage primaire
100, King Street West, 6^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1H3

www.bmocm.com

AUDITEURS

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
100, Adelaide Street West, C. P. 1
Toronto (Ontario) M5H 0B3

www.ey.com/ca/fr

CONSEILLERS JURIDIQUES

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
333, Bay Street, bureau 2400
Toronto (Ontario) M5H 2T6

www.fasken.com

Next Edge Capital Corp.
1, Toronto St., bureau 200
Toronto (Ontario) M5C 2V6

Tél. : 416 775-3600
Télec. : 416 775-3601

www.nextedgecapital.com